

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATRACH CONSTRUCTION » en abrégé « ATC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX ENA NON LOIN DE LA POLYCLINIQUE DES II
PLATEAUX. , Lot ddrplocliniq2pltx, Ilot 123

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 02/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATRACH CONSTRUCTION » en
abrégé « ATC »

Objet : Construction, aménagement et travaux publics.
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX ENA NON LOIN DE LA POLYCLINIQUE DES II
PLATEAUX. , Lot ddrplocliniq2pltx, Ilot 123

Dirigeant(s) M EL ATTRACH KASSEM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00936 du 09/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11780/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

